

Ondes et santé - L'exposition aux ondes électromagnétiques s'appliquent désormais aux travailleurs

1/2 journée d'informations offerte - Montigny le Bx (78)

Le mardi 21 mars 2017, Emitech vous invite dans ses locaux de Montigny le Bretonneux, à une demi-journée d'informations sur le thème de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques et en particulier sur la Directive 2013/35/UE (appelée aussi directive travailleur).

Nous vous présenterons également la nouvelle réglementation de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques applicables aux appareils mis sur le marché Européen (marquage CE).

Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2017, votre entreprise doit respecter le Décret n°2016-1074 du 3 août 2016. Ce décret transpose au niveau national la directive 2013/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013.

De quoi s'agit-il ?

Ce décret est relatif à la **protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques.**

Seul laboratoire français accrédité à ce jour, Emitech vous accompagne en quelques heures pour valider la conformité de l'ensemble de vos locaux et ainsi le respect de ce décret.

En l'absence de modification notable de vos installations, l'attestation que nous vous fournissons après les mesures est valable indéfiniment.

Pour obtenir toutes les informations sur cette nouveauté et, plus généralement sur les réglementations de types ondes et santé, nous vous invitons à vous inscrire à cette demi-journée d'informations durant laquelle nous pourrons répondre à vos interrogations.

Chaque sujet intègre un temps d'échanges sous forme de questions / réponses avec nos intervenants **MM Eric Coeuret** et **Jean-Charles Boga**, respectivement Directeur Technique et Responsable EMF.

8h45 - 9h15	Café d'accueil
9h15 - 9h25	Introduction
9h25 - 9h35	Présentation Emitech (E. Coeuret)
9h35 - 10h00	Le contexte réglementaire : directive basse tension (et article 3.1 de la directive RED), recommandation, décret, ... Mesures liées à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques des équipements mis sur le marché . (E. Coeuret)
10h00 - 10h30	Les divers essais relatifs à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques entrant dans le cadre du marquage CE (E. Coeuret)
10h30 - 11h00	Pause
11h00 - 11h20	Directive Travailleur 2013/35/CE, les tenants et aboutissants (JC. Boga)

- 11h20 - 12h00** Les divers essais liés à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques : la Directive Travailleur, la cible 12 des mesures HQE, la norme EN 50492, ... (JC. Boga)
- 12h00 - 12h15** Clôture

Cocktail à partir de 12H15 ; visite possible des laboratoires sur inscriptions

Outre nos intervenants, vous pourrez échanger avec MMe Isabelle Thénier Filannino et Claudine Plumail, respectivement Directrice Commerciale et Directrice de Branche.

Pour le bon déroulement de cette journée, **le nombre de places est limité à 60**, nous vous remercions de confirmer votre présence en adressant un email à Mme Véra PEREIRA (v.pereira@emitech.fr - Tél. : 01 77 04 87 96) au plus tard avant le **15 mars 2017**.

Adresse et plan d'accès

Emitech, centre de Montigny
3, rue des Coudriers - CAP 78
ZA de l'Observatoire
78180 Montigny le Bretonneux

Plan sur internet : <https://goo.gl/maps/z1cBRsTJyPm>